

• BIENVENUE À L'ÉCOLE



Depuis la rentrée scolaire, Pauline JOUAN est la nouvelle directrice de l'école publique. Elle remplace Pierre-Alexandre LE GOAS. Elle supervise les élèves de GS et CM2, le lundi, mardi et vendredi et est remplacée le jeudi par Myriam MAHÉ.

Trois nouveaux agents également ont rejoint l'équipe. Émilie POIRIER (au centre) est la nouvelle responsable du service des écoles. Elle gère l'équipe et la mise en oeuvre des projets et intervient également sur la cour et la garderie.



Maëlys ROUXEL (à gauche) anime les temps de garderie le matin et le soir et Florian NICOL (à droite) est sur la cour le midi et en service de repas. Ils accompagnent vos enfants au quotidien, proposant diverses activités ludiques, sportives ou culturelles.

• ÉVOLUTION DE LA CANTINE SCOLAIRE - RENTRÉE 2022/2023



La municipalité a souhaité améliorer la qualité de sa restauration scolaire en privilégiant la proximité des produits et en s'appuyant sur le savoir-faire de l'équipe de l'EHPAD. Les 130 repas journaliers répondent aux obligations de la loi Egalim, sont adaptés aux besoins nutritifs des enfants et visent à lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'organisation en cuisine, l'élaboration des menus, le transport, le service et enfin la facturation ont nécessité plusieurs ajustements.

Mais l'objectif premier est bien atteint puisque les enfants se régalent. La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le prix du repas qui est de 3,15 €, bien que le reste à charge soit amené à évoluer à la hausse.



• URBANISME

NOUVEAU LOTISSEMENT : LIORZH AN TI

Le 07 septembre dernier a eu lieu la réunion de démarrage du lotissement Liorzh An Ti avec la maîtrise d'œuvre ING Concept. Les travaux de terrassement, réseaux (assainissement, eau potable et pluviale), réseaux souples (électricité et télécom) et paysage vont se dérouler d'octobre à décembre. Les 10 lots de cette première phase seront proposés à la vente d'ici la fin de l'année après validation du prix en conseil municipal. L'entrée de cette première phase se fera par le lotissement du Mezmeur. Les ouvertures sur Hent Kerello sont prévues dans les phases ultérieures.

La conservation de la trame paysagère a été privilégiée dans la conception, ainsi qu'à terme des liaisons douces et des parties communes (parc, verger partagé...) favorisant un cadre de vie de qualité.

POINT INFORMATION

Pour rappel, la déclaration préalable est **obligatoire** en mairie pour les travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. Elle peut être obligatoire pour divers travaux comme la modification d'aspect extérieur, l'agrandissement d'un bâtiment existant ou pour une nouvelle construction.

Pour information, une **permanence de l'architecte conseil** se tient au siège de Leff Armor Communauté au Moulin de Blanchardeau **tous les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.**



• POINT TRAVAUX

VOIRIE



Lors de la commission d'étude des offres de voirie neuve de 2022, la municipalité a étudié la proposition de «variante» présentée par les entreprises.

Au-delà de l'aspect réduction des coûts, elle consiste en un enrobé à froid qui permet d'obtenir des résultats similaires à ceux d'un enrobé classique, à chaud, grâce notamment à sa souplesse.

Pour les carrefours, les courbes accentuées et les entrées d'exploitations agricoles, à fortes sollicitations, nous avons privilégié la solution à chaud.

Ce choix nous a permis de gommer l'augmentation des coûts liés aux produits pétroliers et donc de réaliser l'ensemble du linéaire prévu au budget. Les aspects «environnementaux» ont également été déterminants.

En cette année compliquée pour les entreprises, certains travaux qui étaient en attente vont pouvoir être réalisés.

ÉGLISE

Après avoir patienté pour obtenir l'ensemble des ardoises nécessaires, l'entreprise Gregory Dubois va lancer ce gros chantier qui va garantir l'étanchéité de l'édifice.

Pour assurer la sécurité durant la réalisation, un échafaudage sera mis en place par l'entreprise Le Boulzec.



La mise aux normes du paratonnerre sera également au programme et sera réalisée par l'entreprise Bodet.

BOULODROME

Le permis obtenu, les travaux d'extension de couverture vont pouvoir eux aussi être lancés. La structure sera réalisée en charpente bois. C'est l'entreprise Le Peron qui se charge de l'ensemble de la prestation.



CHAPELLE DU PARADIS

L'entreprise Le Boulzec a effectué des travaux d'entretien au niveau des contreforts et du pied de la tour d'escalier de la Chapelle du Paradis.

• TRAVAUX SIGNALÉTIQUE CAMPAGNE



La première phase de la signalétique campagne est en cours et sera installée pour le début du mois de novembre 2022. Le choix a été de remplacer dans cette opération tous les mâts comportant plus de sept réglettes par une nouvelle signalétique de type diagrammatique plus lisible (voir photo). Le montant de cette prestation, fourniture et pose comprises, s'élève à 5 200€ TTC. La deuxième phase de la signalétique campagne avec le remplacement des réglettes restantes et des panneaux de lieu-dit est à l'étude.

• ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La municipalité a décidé de garder la partie festive des illuminations de fin d'année en conservant le nombre de guirlandes et divers équipements installés les années précédentes. Néanmoins, la période d'illumination sera réduite de deux semaines et aura lieu du 16 décembre au 9 janvier 2023.

Pour information, depuis 2016 le passage aux LEDs est total. La coupure de l'éclairage public est à 21h00.



• ASSOCIATIONS

La programmation du forum des associations du 10 septembre dernier dans la salle omnisports de la commune, porté par Leff Armor Communauté, a permis à certaines associations de gonfler les rangs de leurs adhérents mais également de se faire connaître auprès d'un public venu nombreux.

Cette nouvelle saison d'animations culturelles et festives a connu un véritable succès. Les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de ces programmations peuvent être fiers de leur investissement. Ils ont su se remobiliser et rebondir après ces années d'incertitudes et de doutes.

• À VOS AGENDAS !



INAUGURATION DE L'EHPAD

Les aménagements paysagers font maintenant apparaître la résidence de l'If dans sa configuration définitive.

L'heure est venue d'inaugurer ce nouvel EHPAD, qui après plus de 40 ans, continue d'œuvrer au bien vieillir dans notre commune. Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage de Terres d'Armor Habitat, ont duré 4 ans et auront coûté près de 15 millions d'euros.

L'inauguration aura lieu le **samedi 26 novembre** en présence du Préfet des Côtes d'Armor, du Président du Conseil Départemental et de la Vice-présidente de Terres d'Armor Habitat.

L'après-midi, des visites commentées de l'établissement seront organisées pour les pommeritains qui le souhaitent. Inscriptions au 02 96 21 73 48 ou flpommerit2@orange.fr



COLLECTE AIDE ALIMENTAIRE

La collecte annuelle du centre d'aide alimentaire aura lieu les **25 et 26 novembre au Carrefour Market**. Elle est organisée par le CCAS de la commune. Merci pour votre générosité !



TÉLÉTHON

L'ensemble des manifestations organisées dans le cadre du téléthon a permis de récolter 1 929 € l'an dernier. Cette année, aura lieu la 23^{ème} édition Pommeritaine les **02 et 03 décembre prochains**. Un comité de pilotage s'est réuni le 27 octobre afin de programmer l'organisation de cet événement ouvert à tous.

APRÈS-MIDI FESTIF DES AINÉS



Cette année, un après-midi festif sera offert aux personnes de 70 ans et plus, à la salle socio-culturelle le **samedi 10 décembre à partir de 14 h**.

C'est dans une ambiance chaleureuse qu'un goûter de Noël sera servi par les élus.

Cet événement se déroulera en musique et sera animé par Silvère Burlot avec des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Vous pourrez aussi faire quelques pas de danse avec au programme de la valse, du tango ou encore du paso-doble.

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 20h à la salle socio-culturelle, toute la population y est conviée.



• NOUVEAU : À L'HEURE TAXI



À l'heure taxi est une nouvelle société de transport disponible 7 jours sur 7 et 24h/24. Sonia LE GALL dessert Pommerit Le Vicomte et Pontrieux.

Pour plus d'informations, pour obtenir un devis, vous pouvez la contacter au 02 96 95 60 69 / 06 81 97 39 68 ou par mail : taxisoniale@gmail.com

• LES CÉRÉMONIES

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour la deuxième fois, une **cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants** a eu lieu à la salle socio-culturelle. Florence LE SAINT, la Maire accompagnée des élus ont souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants lors d'un moment convivial. Entre juin 2021 et mai 2022, 65 nouveaux foyers se sont installés sur la commune. De nombreuses familles ont répondu favorablement à cette invitation et à ce pot de l'amitié.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS PHOTOS

La cérémonie de remise des prix a eu lieu afin de récompenser les gagnants de cette première édition du concours photo «**Pommerit en un clic**» ! L'objet était de mettre en valeur la commune de Pommerit Le Vicomte. 29 photographes ont pris leur appareil photo ou leur portable et ont décidé de proposer une photo. Après le succès de cette première édition, le concours sera reconduit en 2023 avec un nouveau thème. Ci-dessous les photos gagnantes de la catégorie adulte et jeunesse.



Le Paradis



Au soir d'une vie à Pommerit

LES NOUVEAUX NÉS DE 2021



La cérémonie des **nouveaux nés** a eu lieu afin de convier toutes les familles ayant connu un heureux évènement au cours de l'année 2021. Ce temps de convivialité a été l'occasion de mettre à l'honneur les 21 bébés nés pendant l'année.

Un bon d'achat de 30 € à la pépinière Tilly de Plouisy a été remis aux familles présentes. L'association «**Lecture**

et culture», qui gère la bibliothèque municipale, s'est associée à ce temps de convivialité en remettant un abonnement familial d'un an.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La cérémonie de remise des prix du **concours des maisons fleuries** a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie, afin de récompenser les lauréats de cette année. Tous les participants ont reçu un bon d'achat de 30 € à valoir chez la fleuriste «**Coeur en fleurs**» de Pommerit Le Vicomte. Un bouquet de fleurs a également été offert aux gagnants de chaque catégorie ainsi qu'aux membres du jury.



• INSCRIPTION NEWSLETTER



Pour suivre l'actualité de Pommerit Le Vicomte tout au long de l'année, venez vous inscrire à la newsletter en vous rendant directement sur le site internet de la commune.

<http://pommeritlevicomte.bzh>